



#### Contacts Presse :

Raphaël Soudan +33 1 53 32 55 17  
raphael.soudan@ketchum.fr

Bastien Rousseau +33 1 56 02 35 05  
bastien.rousseau@ketchum.fr

## Selon la dernière étude de BSA | The Software Alliance réalisée par IDC, 34% des logiciels utilisés en France sont non conformes, soit 2 points de pourcentage de moins qu'en 2013

En 10 ans, le taux d'utilisation de logiciels sans licence en France a baissé de 13 points de pourcentage, ce qui représente la baisse la plus forte pour un pays d'Europe de l'Ouest. Mais en dépit de cette amélioration, ce score demeure quand même supérieur à la moyenne de l'Europe de l'Ouest (28%), la France étant par ailleurs le pays où le marché des logiciels illicites est le plus important en termes de valeur, avec une estimation de 1,8 milliard d'euros.

**Paris — 25 mai 2016** — Les utilisateurs de logiciels sans licence demeurent toujours bien trop nombreux en France malgré le lien établi entre logiciels non conformes et cyberattaques. C'est ce que nous apprend la nouvelle étude mondiale sur les logiciels de BSA | The Software Alliance (BSA) réalisée en collaboration avec IDC.

Cette étude, intitulée *Seizing Opportunity Through License Compliance*, révèle que 34% des logiciels installés sur des ordinateurs en France ne disposent pas d'une licence conforme, soit une baisse de 2 points de pourcentage par rapport aux chiffres de 2013 de la BSA (36%). Cette proportion est toujours supérieure à la moyenne de l'Europe de l'Ouest (28%) mais inférieure à la moyenne mondiale (39%). Mais surtout, il faut retenir la forte diminution de ces pratiques en France en dix ans, puisque la proportion des logiciels non conformes s'élevait à 47% en 2005 !

### L'adoption croissante du SAM contribue fortement au progrès de la France

Le recul de l'utilisation de logiciels sans licence suit les principales tendances du marché français, comme l'explique Quang-Minh Lepescheux, président de la BSA en France : « *Même si le pourcentage est toujours plus élevé en France par rapport à la moyenne de l'Europe de l'Ouest, il faut surtout retenir la tendance à la baisse sur 10 ans avec une diminution de 13 points de pourcentage entre 2005 et 2015. Plusieurs facteurs recensés par IDC dans ce rapport l'expliquent, comme le recul des ventes de PC grand public ou l'augmentation des abonnements aux logiciels cloud et SaaS, dans un marché français mature ; mais ces bons résultats doivent aussi beaucoup aux efforts continus et aux initiatives de la BSA et de l'industrie du logiciel ces dernières années, sur le terrain de l'éducation et de l'application de la loi. Je tiens surtout à souligner le rôle de la BSA dans l'effort de sensibilisation aux bonnes pratiques de gestion des actifs logiciels, le SAM (Software Asset Management), notamment à travers sa coopération avec l'AFNOR.* »

Par cette collaboration avec l'AFNOR (instauration d'une norme SAM pour la France, création d'un guide d'implémentation et d'un guide des meilleures pratiques de déploiement du SAM dans le Cloud), la BSA encourage ainsi les entreprises à adopter une approche SAM pour mettre en place une gestion optimale de leurs actifs logiciels adaptée à leurs besoins et à leurs ressources, mais aussi pour réduire leurs coûts et leur exposition aux risques de non-conformité : sanctions financières et juridiques et risques pour leur sécurité.

### **Une forte connexion entre utilisation de logiciels sans licence et cyberattaques**

*« Comme ce rapport le souligne, il est fondamental pour une entreprise de savoir quels logiciels sont installés sur son réseau », confirme Victoria A. Espinel, Présidente et CEO de la BSA. « De nombreux DSI n'ont toujours pas de vision globale des logiciels déployés sur leurs systèmes et ils ignorent si ces logiciels sont ou non légitimes. »*

L'étude confirme que l'utilisation de logiciels non conformes est toujours trop élevée et prévient les entreprises et utilisateurs individuels de logiciels sans licence qu'ils jouent avec le feu. Il est établi que l'utilisation de logiciels illicites favorise les cyberattaques et augmente fortement la probabilité d'être infecté par des malwares. Or les incidents liés à des malwares peuvent coûter très cher. Rien qu'en 2015, par exemple, les entreprises victimes de cyberattaques ont perdu plus de 350 milliards d'euros.

Voici quelques-unes des conclusions de l'étude :

- 39% des logiciels installés sur les ordinateurs du monde entier en 2015 étaient non conformes, en léger recul par rapport aux chiffres de 2013 recueillis alors par la BSA (43%).
- Même dans certains secteurs d'industrie sensibles, la part importante de logiciels sans licence est surprenante, puisqu'elle est de 25% à l'international dans les secteurs de la banque, de l'assurance et des valeurs mobilières.
- Les DSI estiment que 15% des salariés installent des logiciels sur le réseau sans les en informer. Mais ils sous-estiment grandement le problème puisque deux fois plus de salariés (26%) reconnaissent installer des logiciels non autorisés sur le réseau de leur entreprise.

### **Un écart énorme entre l'Amérique du Nord (17%) et l'Asie-Pacifique (61%), l'Europe centrale et de l'Est (58%) ou encore le Moyen-Orient et l'Afrique (57%)**

Malgré ces chiffres, les sondés semblent avoir conscience du problème :

- Les DSI confessent que leur plus grande inquiétude est celle d'une perte de données provoquée par ce type d'incidents de sécurité.
- Les DSI déclarent également que la protection contre les menaces pour la sécurité justifie l'adoption de bonnes pratiques garantissant que seuls des logiciels légitimes et conformes tournent sur leurs réseaux.

- Quant aux salariés interrogés, 60% évoquent les risques de sécurité lors de l'utilisation de logiciels sans licence comme motivation principale pour utiliser des logiciels légitimes et conformes.

Le rapport informe les entreprises qu'elles peuvent atténuer les risques de cybersécurité liés à l'utilisation de logiciels sans licence en n'autorisant que les logiciels achetés auprès de sources légitimes et en instaurant en interne un programme de gestion des actifs logiciels (SAM). Comme le souligne le président de la BSA en France, les entreprises qui mettent en place une gestion optimale de leurs actifs logiciels conforme à la norme SAM savent exactement quels logiciels sont installés sur leurs réseaux, et s'ils sont légitimes et conformes ; elles peuvent utiliser de façon optimale les logiciels en déployant ceux qui sont le mieux adaptés à leurs opérations ; elles peuvent instaurer des règles et des procédures pour encadrer les achats, le déploiement et le retrait des logiciels ; elles peuvent, enfin, intégrer parfaitement les pratiques SAM à leur organisation.

Voici le détail des conclusions de l'étude par région :

- C'est en Asie-Pacifique que le taux d'utilisation de logiciels non conformes est le plus élevé à 61%, un point de moins seulement par rapport à l'étude précédente réalisée en 2013 par la BSA.
- Les plus mauvais scores vont ensuite à l'Europe centrale et de l'Est avec 58% (trois points de moins qu'en 2013), puis au Moyen-Orient et à l'Afrique avec 57% (deux points de moins qu'en 2013).
- L'Amérique du Nord est la région où l'on utilise le moins de logiciels sans licence avec un taux de 17%, même si la perte commerciale, estimée à 8,7 milliards d'euros, demeure importante.
- En Europe de l'Ouest, le score n'est en baisse que d'un point à 28%.

Le rapport de l'étude de la BSA, *Seizing Opportunity Through License Compliance*, avec le détail des données par pays, est disponible sur [www.bsa.org/globalstudy](http://www.bsa.org/globalstudy).

### **A propos de BSA | The Software Alliance**

*BSA | The Software Alliance ([www.bsa.org](http://www.bsa.org)) est le premier défenseur des intérêts de l'industrie logicielle auprès des autorités gouvernementales et des places de marché internationales. Cette association réunit des entreprises d'envergure internationale, à l'origine de solutions logicielles innovantes qui contribuent à l'essor économique et améliorent la qualité de vie. Basée à Washington DC et présente dans une soixantaine de pays, la BSA propose de nouveaux programmes de conformité prônant l'usage légal des logiciels et promeut les politiques publiques à même de favoriser l'innovation technologique et de stimuler l'essor de l'économie numérique.*

